

Lignes directrices pour les propositions de recherche de la FAMF/CMFC

Les présentes lignes directrices s'appliquent à toutes les propositions de recherche et suivent le formulaire de demande de subventions de recherche Janus.

Pour obtenir des conseils pour la préparation de votre proposition de recherche, nous vous suggérons de consulter :

- la Bibliothèque canadienne de médecine familiale (BCMF) qui **offre gratuitement des analyses documentaires** pour les membres du CMFC. Voir <http://www.cfpc.ca/Bibliotheque>
- les directeurs de recherche dans les départements universitaires de médecine de famille
- les sections provinciales qui ont peut-être des contacts avec des chercheurs.

Vous devez répondre à ses questions directement dans la demande en ligne :

Résumé

- Il ne doit pas dépasser 300 mots ; doit utiliser un niveau de langue qui convient au grand public
- Utilisez les sous-titres suivants :
 - Contexte (pourquoi cette étude est-elle nécessaire ?)
 - But de la recherche
 - Questions de recherche (primaires et secondaires)
 - Conception d'ensemble de l'étude
 - Participants
 - Méthodes d'analyse des données
 - Montant requis

Durée

Les projets de recherche financés par la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale devraient être terminés dans les deux ans suivant la remise du prix. Il est possible de demander une prolongation si elle est nécessaire à la réalisation du projet.

Registre des essais cliniques

Pour publier les résultats de tous les essais cliniques, il doit être inscrit à l'*International Committee of Medical Journal Editors* (ICMJE) : toute demande excédant 1 000 \$ doit être inscrite. Pour obtenir de l'information, veuillez consulter les sites suivants : www.isrctn.org ; www.actr.org.au ; www.umin.ac.jp/ctr/index.htm ; <http://www.trialregister.nl/trialreg/index.asp>.

Budget

- Un budget détaillé indiquant le montant et une courte description de chaque élément ou montant (p. ex. : le tarif horaire et le montant total d'heures anticipées pour l'analyse statistique ou la transcription) est nécessaire.
- Le chercheur principal et les cochercheurs ne peuvent pas être rémunérés pour leur participation à l'étude, y compris pour compenser la perte de revenu ou de temps de pratique.
- Si un financement additionnel est requis pour compléter votre étude, en plus de montant visé par la présente demande, veuillez indiquer où vous avez soumis une demande, si vous avez reçu du financement d'autres sources et le montant reçu.

Personnel

- Veuillez fournir un titre de poste et une description du rôle, le tarif horaire et le nombre d'heures requis.
- Le personnel rémunéré fournit une aide-contractuelle continue pour le projet, p.ex. travail de secrétariat, entrevues téléphoniques, saisie des données, etc. Un curriculum vitae n'est pas requis pour le personnel rémunéré.
- Le chercheur principal et les cochercheurs ne peuvent pas être rémunérés pour leur participation à l'étude, y compris pour compenser la perte de revenu ou de temps de pratique.

Frais de déplacement

- Les frais de déplacement détaillés associés au projet comprennent notamment les déplacements pour inspecter les sites-témoins, consulter des spécialistes, etc.
- Cette subvention ne peut être utilisée pour couvrir les coûts engendrés pour présenter les données lors d'un congrès.

Équipement

- Les fonds de ce prix peuvent être utilisés pour l'achat d'équipement essentiel pour la réalisation du projet. Des fonds peuvent également être sollicités pour louer des articles d'équipement nécessaires à ce projet.
- Les ordinateurs et les portables ne sont pas inclus.
- Les frais d'équipement de plus de 200 \$ doivent être expliqués.

Fournitures et services

- Les « fournitures » comprennent notamment la papeterie, les stylos/crayons, les frais postaux, etc. Les « services » comprennent les frais d'analyse informatique et autres services requis à court terme, qui ne sont pas offerts par une personne impliquée dans l'étude et qui doivent être achetés.
- La subvention ne peut pas être utilisée comme mesure incitative financière ou pour l'achat de gratifications pour les participants à l'étude.
- Le remboursement raisonnable des coûts engagés par les personnes qui participent à la recherche (p.ex., les repas, le stationnement, l'essence, le transport en commun) est permis. Toutefois, tout montant ou cadeau (y compris les chèques-cadeaux) qui vont au-delà d'un

montant d'un remboursement jugé raisonnable, est considéré comme un incitatif et n'est pas permis.

- La subvention ne peut pas être utilisée pour couvrir les frais généraux comme le loyer, services publics, etc.

Stratégie de diffusion

- Veuillez indiquer en détail les frais applicables pour votre plan de diffusion.
- Un maximum de 20 % des fonds demandés peut être alloué aux activités de diffusion.
- Un maximum de 1 500 \$ peut être demandé pour les frais de publication.

Toutes les propositions doivent être déposées en format PDF, en un seul fichier, et suivre les directives suivantes :

- **Style de police : Arial ou Times New Roman**
- **Taille de la police : 12 points**
- **Marges : Taille standard de 25 mm**
- **Restrictions relatives au nombre de pages et de mots : vérifier la limite de pages ou de mots permise pour chaque section.**

Toutes les sections doivent être remplies et séparées en fonction des rubriques ci-dessous. Les demandes qui dépassent le nombre de pages ou de mots ou qui ne contiennent tous les titres seront refusées.

Contenu

- Maximum de 2 pages
- Pourquoi cette étude est-elle nécessaire ?
- En quoi cette étude changera-t-elle les choses ?
 - Quels sont les bienfaits potentiels pour les patients ?
 - Quels sont les bienfaits potentiels pour les autres médecins de famille et les professionnels de la santé ?
 - Quels sont les bienfaits potentiels pour la discipline de médecine familiale ?
- Résumez la documentation existante (p. ex. : les principales recherches, les lacunes cernées dans les révisions systématiques, etc.)
- Quels sont vos objectifs dans cette étude ? (Vous pouvez aussi ajouter les objectifs spécifiques de l'étude, le cas échéant)
- Questions de recherche (inclure les questions primaires et secondaires, le cas échéant)

Méthodologie

- Maximum de 4 pages
- Joindre le type d'étude dans son ensemble (p. ex. : étude de cas, étude contrôlée, révision systématique, étude qualitative, méthodes mixtes, etc.).
- Décrivez vos méthodes de recherche.

- Exposez le profil de vos participants et donnez un aperçu du processus de recherche.
- Vous pouvez ajouter une figure pour décrire le processus de votre étude. Veuillez l'inclure dans le corps de votre texte et ne dépassez pas le nombre de pages accordé. Les annexes ne seront pas acceptées.

Résultats et mesures des résultats

- ½ page maximum
- Par exemple : La qualité de vie telle que mesurée par (nom de l'outil).
- Quels sont les thèmes de l'étude qualitative ?
- Si les outils sont utilisés, veuillez indiquer s'il existe des données probantes pour appuyer la validité des éléments dans la population et dans le contexte étudiés.

Gestion des données et analyses

- ½ page maximum
- De quelle façon les données seront-elles recueillies et gérées ?
- De quelle façon les données seront analysées et par qui ?

Étapes et échéanciers

- ½ page maximum (les tableaux et les figures sont acceptés)
- Veuillez indiquer les étapes clés (et les dates-butoirs/le calendrier s'y rattachant). Par exemple, les soumissions au CÉR, le recrutement des participants, la collecte des données, l'analyse des données, etc.
- Le travail doit être effectué en deux ans. Le rapport de l'étude qui comprend les résultats de l'analyse et ses interprétations doivent être soumis au CMFC au plus tard le dernier mois de la troisième année. Ils doivent être soumis, de préférence, en format papier ou manuscrit pour soumission au *Médecin de famille canadien* (selon les *directives de MFC à l'intention de l'auteur*).

Plan de diffusion

- ½ page maximum
- Un maximum de 20 % des fonds demandés peut être alloué aux activités de diffusion.
- Un maximum de 1 500 \$ peut être demandé pour les frais de publication.
- Veuillez expliquer comment vous comptez diffuser vos résultats. Notez que vous devez aussi indiquer en détail les exigences budgétaires pour la diffusion dans l'ensemble du budget dans la demande en ligne.

Considérations éthiques

- ½ page maximum
- Relever tout enjeu éthique que cette étude pourrait soulever et indiquer de quelle façon vous en tiendrez compte et les aborderez
- Notez que l'approbation du Comité d'éthique de la recherche (CÉR) ou toute autre organisation équivalente est requise si l'objet de cette étude implique des humains ou des animaux. Si vous n'avez pas soumis votre étude pour approbation au CÉR ou que vous ne comptez pas le faire,

veuillez expliquer vos raisons sous cette section (p. ex. : l'étude est une initiative qui vise l'amélioration de la qualité, auquel cas vous devriez signaler au CÉR qu'il s'agit d'un cas exceptionnel).

Incidence sur la carrière

- ½ page maximum
- Veuillez expliquer en quoi votre travail facilitera vos recherches et propulsera votre carrière.

Citation

- Ne sont pas comprises dans les limites de pages décrites ci-haut
- Maximum 20 références

Curriculum vitae (PDF séparé)

- Veuillez téléverser un curriculum vitae séparé pour votre chercheur principal qui porte sur le projet de recherche.
- 5 pages maximum ; les pages additionnelles seront tronquées.

Administration de fonds, éléments livrables et reconnaissances

Vous recevrez 50 % de la valeur de la subvention lorsqu'elle sera annoncée, à la réception de votre NAS et de l'approbation sur le plan de l'éthique, le cas échéant. Si vous nous le demandez, nous vous remettrons un montant de 25 % après la réception du rapport périodique. Le dernier paiement vous sera remis suivant le dépôt d'un **rapport final** sous forme de manuscrit, d'un article de revue ou d'un résumé de conférence.

Toutes les publications imprimées ou électroniques, dont les communications et les présentations, financées par un prix, une subvention ou une bourse d'études **doivent reconnaître la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale (FAMF) du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC)**. Le matériel doit aussi indiquer que les opinions exprimées dans toutes les publications et les communications publiées sont celles du récipiendaire et qu'elles ne reflètent pas nécessairement celles du FAMF ou du CMFC.

La réception des fonds ne constitue pas une approbation du CMFC. Le logo et le nom du Collège ne peuvent être utilisés pour faire la promotion d'une étude ou d'un projet financé par la FAMF sans l'approbation ou l'appui officiel du CMFC. Pour connaître notre processus d'approbation, visitez le site Web : <http://www.cfpc.ca/ÉnoncésdepolitiqueetappuiCMFC/>.